

Parcours 91

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ACDE



Cirque (suite)

LE CADETS'CIRCUS

Le CADETS' CIRCUS est né en 1927 à Etréchy de la volonté d'un curé de campagne, le Père André REGNAULT, dans le cadre du « patronage » d'un village qui ne comptait alors que 1700 habitants. Etre à la fois Curé de campagne, et Directeur de cirque, cela peut surprendre ; en fait le Père André a toujours été attiré par le monde du cirque (il a failli devenir aumônier des forains en Belgique). Sa passion et ses réelles qualités d'éducateur lui ont permis de construire une œuvre durable, puisque le CADETS'CIRCUS fonctionne encore aujourd'hui, et plutôt bien. En effet, près de 150 enfants de 8 à 20 ans environ fréquentent assidûment cette association qui, il faut le préciser, n'est pas une école de cirque. Pour Monsieur Philippe PEYRICHON son Président, « On vient au CADETS'CIRCUS pour faire du cirque en amateur, comme d'autres font du théâtre amateur ».

La majorité de ces jeunes proviennent d'Etréchy et de la région. L'encadrement est assuré par les « anciens » du CADETS'CIRCUS, et tout le monde participe à la fabrication et à l'entretien du matériel et du chapiteau. La gestion, l'administration, la réalisation des costumes sont entièrement assurées par les membres de la troupe. L'aboutissement de ce long travail est présenté en fin d'année scolaire sous la forme d'un spectacle qui attire à chaque fois un public nombreux, car la renommée du CADETS'CIRCUS a largement dépassé les frontières départementales, et de nombreux professionnels : Joseph BOUGLIONE, Annie FRATELLINI, Pierre ETAIX, Alexis GRUSS Junior sont venus encourager le talent de ces artistes, très jeunes parfois.



Le CADETS'CIRCUS.

Le CADETS'CIRCUS reçoit également de futurs artistes sortant d'une école de cirque, qui n'ont pu trouver une structure d'accueil adaptée, et met à leur disposition ses installations.

Tous les passionnés de cirque peuvent venir s'entraîner au CADETS'CIRCUS - même les adultes -. Après avoir acquitté une cotisation peu élevée (couvrant les frais d'assurance), chacun pourra travailler tous les numéros qui composent un spectacle, à l'exception des numéros d'animaux toutefois. La réglementation, très stricte en ce domaine, la né-

cessité d'héberger des animaux en permanence, ne permettent pas au CADETS'CIRCUS de présenter ce type de numéro.

Il est difficile de dire aujourd'hui combien de jeunes se sont formés aux arts du cirque, grâce au CADETS'CIRCUS, mais l'œuvre entreprise en 1927 est partie pour durer encore de nombreuses années. Véritable institution, le CADETS'CIRCUS, sans publicité, rassemble autour de lui un nombre toujours croissant de jeunes.

Une des causes des difficultés rencontrées par les entreprises circassiennes est le peu d'empressement marqué par les municipalités pour recevoir des cirques. Celles-ci refusent souvent leurs emplacements et, quand elles les accordent, ceux-ci se trouvent relégués en périphérie sur des terrains inadaptés pour les recevoir. A Morangis, la ville s'est engagée à accueillir de manière décente, et au moins une fois par an, un cirque.

Pour cela, elle a signé une convention avec l'ANDAC (voir encadré), mais Madame PIERRIN, Maire-Adjoint chargé de l'information, a souhaité aller plus loin en proposant de créer, au sein du centre de loisirs, une activité cirque. Le projet semble en bonne voie, et cet atelier devrait démarrer dans le courant de l'année.

RENSEIGNEMENTS : Mairie de Morangis. 64 48 38 30.



Photographie Ghislaine LAUSSEL, LE REPUBLICAIN.